

Canada – Europe  
Parliamentary Association



Association parlementaire  
Canada – Europe

---

## **Rapport de l'Association parlementaire Canada-Europe**

**14e Conférence des parlementaires de la région arctique**

**Oslo (Norvège)**

**Les 13 et 14 avril 2021**

# Rapport

Une délégation canadienne a participé à la 14<sup>e</sup> Conférence des parlementaires de la région arctique (la CPRA)<sup>1</sup> et à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique (le Comité permanent)<sup>2</sup>, qui ont été présidées à partir de Stortinget, le parlement norvégien, les 13 et 14 avril 2021.

La délégation canadienne était constituée des personnes suivantes :

- L'honorable Larry Bagnell, C.P., député (chef de délégation, vice-président du Comité permanent);
- M. Larry Maguire, député;
- L'honorable Patricia Bovey, sénatrice;
- M. Stéphane Bergeron, député;
- M<sup>me</sup> Mumilaaq Qaqqaq, députée;
- M<sup>me</sup> Yvonne Jones, députée.

La délégation incluait également M<sup>me</sup> Sara Fryer et M. Thai Nguyen, du Service d'information et de recherche parlementaires à la Bibliothèque du Parlement, en tant que conseillers, et M. Matthieu Boulianne, secrétaire de l'Association.

Les réunions biennales de la CPRA et le Comité permanent<sup>3</sup> constituent une tribune parlementaire pour discuter des questions pertinentes pour le travail du Conseil de l'Arctique.<sup>4</sup> La tribune est constituée des délégations des huit États de l'Arctique (le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis) et du Parlement européen. Des participants permanents représentant les peuples autochtones participent également à ces réunions à titre d'observateurs.

## RÉSUMÉ DE LA RÉUNION

La conférence a entendu des interventions provenant de différentes nations arctiques regroupées sous cinq thèmes. Pour la première fois, [la séance de la CPRA était diffusée en temps réel sur Internet](#)<sup>5</sup> (disponible en anglais seulement). La CPRA a débuté par des allocutions de M<sup>me</sup> Tone Wilhelmsen Trøen, présidente, parlement de la Norvège, et de M<sup>me</sup> Aili Keskitalo, présidente, parlement sami de Norvège. Il incombe de souligner que la Norvège publiera bientôt une nouvelle stratégie pour le Nord. Les représentants de la Norvège ont indiqué que les jeunes participent à son élaboration.

Voici un résumé de la conférence par thème.

### A. 13 AVRIL 2021 – Rapports de pays

---

<sup>1</sup> [14<sup>e</sup> Conférence des parlementaires de la région arctique](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], Norvège, les 13 et 14 avril 2021.

<sup>2</sup> Conférence des parlementaires de la région arctique, [Comité permanent](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>3</sup> La coopération parlementaire entre les réunions biennales de la CPRA est assurée par le Comité permanent.

<sup>4</sup> [Conseil de l'Arctique](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>5</sup> <https://youtu.be/bYjOPn-Byck>

- M. Guðlaugur Þór Þórðarson, ministre des Affaires étrangères de l'Islande, a communiqué les points saillants de la présidence de l'Islande du Conseil de l'Arctique, qui se terminera au printemps 2021. Il a souligné que la pandémie de COVID 19 a mis en relief la résilience des habitants de l'Arctique et s'est avérée l'occasion pour le Conseil de l'Arctique de poursuivre son travail et ses efforts de collaboration. Il a également fait référence aux priorités du Conseil de l'Arctique pendant la présidence de l'Islande, y compris la coopération maritime, le climat ainsi que les solutions énergétiques écologiques pour les nations de l'Arctique.
- M. Eirik Sivertsen, président du Comité permanent, est revenu sur le travail effectué par le Comité pendant son mandat.
- Les délégués de la CPRA ont pu entendre M<sup>me</sup> Aurora S. Møllersen de la Norvège concernant le rapport du groupe de travail des jeunes norvégiens remis au parlement norvégien. Le rapport porte sur les priorités des jeunes quant à la prochaine stratégie pour le Nord, qui comprennent l'éducation, les réseaux de transport, les changements climatiques et la nécessité de tenir compte des besoins de la culture sami au moment d'envisager des initiatives de développement économique.
- M. Larry Bagnell a fait remarquer que le Canada s'affaire à élaborer une stratégie de transport rural et a posé des questions concernant les recommandations des jeunes norvégiens concernant le transport dans l'Arctique. M<sup>me</sup> Møllersen a souligné qu'il est important pour les jeunes que les coûts soient abordables.

## **B. Les répercussions de la COVID 19 sur l'Arctique**

- Les délégués de la CPRA ont entendu des interventions sur les effets économiques et sociaux de la pandémie de COVID 19 en Alaska, aux États Unis, de la part de la sénatrice Lisa Murkowski, et au Groenland, de la part de M<sup>me</sup> Aaja Chemnitz Larsen, députée du Danemark/Groenland. Le Dr Eydis Kristin Sveinbjarnardottir du Conseil de l'Arctique a abordé la question de la coopération internationale en matière de santé publique
- M<sup>me</sup> Yvonne Jones, députée, a abordé la question des effets de la pandémie de COVID 19 au Labrador et dans la région arctique du Canada, soulignant les difficultés vécues par les communautés éloignées, comme les logements surpeuplés, l'insécurité alimentaire, le manque de ressources médicales et les problèmes de bande passante.
- La sénatrice Patricia Bovey du Manitoba a reconnu l'importance des artistes et a encouragé les délégués à appuyer les artistes qui ont offert leur soutien à la population pendant la pandémie.

## **C. L'Arctique à l'horizon 2050**

- La première journée de la conférence s'est terminée par des réflexions des panélistes sur l'avenir de l'Arctique à l'horizon 2050. Des allocutions ont été prononcées par M<sup>me</sup> Ine Eriksen Søreide, ministre des Affaires étrangères de la Norvège, M<sup>me</sup> Maria Grånemo, du conseil jeunesse régional Barents de la Suède, M<sup>me</sup> Niina Pietikäinen, de l'organisation Harriniva Hotels and Safaris, en Finlande, et M<sup>me</sup> Erin Linklater, du Conseil international Gwich'in, au Canada

## **D. 14 avril 2021 – Les changements climatiques dans l'Arctique**

- Lors de la deuxième journée de la CPRA, un panel s'est entretenu sur les changements climatiques dans l'Arctique. Deux délégués, à savoir M. Rasmus Benestad, de l'institut météorologique de la Norvège, et M. Andreas Schwab, président de la délégation du Parlement européen pour la coopération dans le Nord, de la délégation sur les relations avec la Suisse et la Norvège, de la délégation du Comité parlementaire mixte UE-Islande et de la délégation relative à l'Espace économique européen, ont offert des remarques, l'un sur les preuves scientifiques, et l'autre sur les priorités.
- M. Sivertsen, président du Comité permanent, a présenté un aperçu des divergences régionales dans les territoires arctiques en ce qui a trait aux changements climatiques. Il a insisté sur le fait que l'infrastructure existante doit être adaptée aux changements climatiques et sur l'importance pour les États arctiques de coopérer. Parmi les exemples de coopération qu'il a mentionnés, notons l' [Accord international pour la prévention d'activités non réglementées de pêche hauturière dans le centre de l'océan Arctique](#) (2018), en vertu duquel les pays signataires s'engagent à coopérer dans le but de mieux comprendre l'écosystème de l'Arctique et d'empêcher la pêche commerciale d'ici à ce que des renseignements scientifiques adéquats soient disponibles afin d'effectuer une bonne gestion des pêches. Il a proposé la création de l'Année polaire internationale afin d'attirer l'attention sur les priorités des nations de l'Arctique.
- La Fédération de Russie a constaté que la fonte du pergélisol et de la couverture de glace touchait de nombreuses régions. La délégation a indiqué que la Russie accueillera une conférence sur le pergélisol en 2023 et est enthousiaste à l'idée d'assurer la présidence du Conseil de l'Arctique à compter du printemps 2021.
- M. Larry Maguire, député, a fait remarquer que les nations de l'Arctique comprennent le problème des changements climatiques, mais qu'une volonté politique s'avérait nécessaire pour le régler. Il a parlé de l'innovation que représentent le captage et le stockage du carbone.

## **E. Activités économiques durables dans l'Arctique**

- M. Mads Qvist Frederiksen, du Conseil économique de l'Arctique, a présenté une mise à jour sur les activités économiques dans l'Arctique. Il a fait référence au Protocole d'investissement dans l'Arctique<sup>6</sup> (2015) comme outil permettant de réconcilier la sensibilité de l'environnement dans l'Arctique avec le développement industriel. Il a abordé les questions du tourisme et des pêches en tant qu'activités économiques d'envergure pour l'Arctique et a souligné le fait que des minéraux naturels rares se trouvaient dans l'Arctique et pouvaient servir à nourrir l'innovation en matière de technologies vertes.
- Le sénateur Yury Vazhenin, de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, a présenté un exposé sur le développement des affaires sur le territoire arctique russe. Il a souligné que la Fédération de Russie avait beaucoup investi dans la route maritime du Nord et a proposé l'idée de créer une norme environnementale de portée internationale pour l'Arctique qui pourrait constituer un exemple de coopération.

---

<sup>6</sup> Conseil économique de l'Arctique, [Protocole d'investissement dans l'Arctique](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], 2017.

- Le Dr Olav Lanes, de l'entreprise ArcticZymes Technologies en Norvège, et M<sup>me</sup> Inger Anita Smuk, gardienne sami de troupeaux de rennes pour l'abattoir mobile Varjnárğa dans la région de Varanger en Norvège, ont discuté de leurs entreprises respectives.
- M. Stéphane Bergeron, député, a parlé du développement économique dans le Nord du Québec, soulignant diverses initiatives menées par les Inuits du Nunavik. Il a posé des questions concernant l'efficacité du protocole d'investissement dans l'Arctique du Conseil économique de l'Arctique. Il a indiqué que le Québec pourrait déployer davantage d'efforts diplomatiques afin d'établir des liens avec les pays nordiques et d'accroître le commerce international dans la région.

#### **F. Conférence des parlementaires de la région de l'Arctique en 2022 à Nuuk, au Groenland/Danemark**

- La députée Aaja Chemnitz Larsen, du parlement du Royaume du Danemark, a indiqué que la prochaine réunion de la CPRA aura lieu à Nuuk, au Groenland/Danemark.

#### **G. Déclaration de la Conférence**

- À la fin de la CPRA, les délégués ont adopté une [Déclaration](#) Statement<sup>7</sup>.

Respectueusement soumis,

M. Scott Simms, député  
Président, Association parlementaire Canada-Europe

---

<sup>7</sup> <https://arcticparl.org/wp-content/uploads/2021/03/Conference-statement-Final-draft.pdf> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Association parlementaire Canada-Europe
<b>ACTIVITÉ</b>	14e Conférence des parlementaires de la région arctique
<b>DESTINATION</b>	Vidéoconférence
<b>DATES</b>	Les 13 et 14 avril 2021
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	L'hon. Patricia Bovey
CHAMBRE DES COMMUNES	L'hon. Larry Bagnell M. Larry Maguire M. Stéphane Bergeron M <sup>me</sup> Yvonne Jones M <sup>me</sup> Mumilaaq Qaqqaq
PERSONNEL	M. Matthieu Boulianne M <sup>me</sup> Sara Fryer M. Thai Nguyen
<b>TRANSPORT</b>	0
<b>HÉBERGEMENT</b>	0
<b>HOSPITALITÉ</b>	0
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	0
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

## **ANNEXE 1**

### **Conférence des parlementaires de la région arctique Comité permanent des parlementaires de la région arctique**

*14<sup>e</sup> Conférence des parlementaires de la région arctique*

*Conférence virtuelle, les 13 et 14 avril 2021*

#### **Déclaration de la Conférence**

La Conférence des parlementaires de la région arctique conçoit l'Arctique comme une région de paix et de stabilité où les tensions sont moins fortes, où les États agissent de manière responsable et où les ressources économiques et énergétiques sont exploitées de manière durable et transparente, dans le respect de l'environnement, des intérêts et des cultures de tous les habitants de l'Arctique, en particulier des peuples autochtones.

Nous félicitons le Conseil de l'Arctique, qui célèbre son 25<sup>e</sup> anniversaire en tant que tribune principale pour la coopération dans l'Arctique, pour sa capacité avérée à conserver un esprit constructif et positif. Nous militons en faveur d'une plus grande inclusion des représentants de la jeunesse, d'une coopération renforcée avec les peuples autochtones de l'Arctique et d'une collaboration constructive avec les observateurs existants et nouveaux.

Nous tenons aussi à féliciter l'Université de l'Arctique (UArctic) à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire. Nous sommes fiers d'avoir contribué à sa création et à son succès dès le début.

Nous souhaitons également souligner l'importance du droit international dans l'Arctique, en particulier de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), qui fournit un cadre juridique multilatéral essentiel pour toutes les activités océaniques, y compris celles qui sont liées à l'océan Arctique.

En tant que représentants élus du Canada, du Danemark et du Groenland, des États Unis, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège, de la Russie, de la Suède et de l'Union européenne, en collaboration avec les peuples autochtones de l'Arctique, nous aimerions souligner les éléments suivants :

#### **Les changements climatiques dans l'Arctique**

Nous constatons avec une grande inquiétude que l'Arctique se réchauffe à un rythme deux fois plus élevé que la moyenne mondiale, ce qui a des répercussions sociales, environnementales et économiques rapides non seulement dans la région, mais aussi partout dans le monde. Les peuples de l'Arctique subissent de plein fouet les effets de ces changements et ont besoin de soutien et de ressources pour s'adapter à ces changements profonds.

Nous exhortons les gouvernements de la région de l'Arctique à :

Renouveler et augmenter leurs engagements au titre de l'Accord de Paris de 2015 lors de la Conférence des Parties (COP 26), qui se tiendra à Glasgow, puisque les changements climatiques représentent une menace importante pour notre planète.

Jouer un rôle de premier plan dans le cadre des travaux visant à élaborer un plan d'action contre les changements climatiques ambitieux pour l'Arctique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le CO<sub>2</sub> et le carbone noir, à l'échelle internationale et dans les États arctiques, et de favoriser l'adaptation aux changements climatiques grâce à des solutions novatrices créées spécialement pour l'Arctique afin de protéger les habitants de la région.

Renforcer la base de connaissances et améliorer la coopération scientifique grâce à une nouvelle Initiative de l'Année polaire internationale. En étroite collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale et d'autres organisations scientifiques polaires, telles que le Comité scientifique pour les recherches antarctiques, l'Arctic Science Partnership, l'International Arctic Science Committee, l'International Arctic Social Sciences Association et l'Université de l'Arctique, l'accent sera mis sur des programmes scientifiques interdisciplinaires et multilatéraux de grande envergure qui intègrent les habitants du Nord et les populations autochtones au processus de planification de réalisation d'activités scientifiques.

Évaluer de façon continue les nouvelles technologies pour réduire les émissions de carbone et mettre en place des mesures ambitieuses de lutte contre les changements climatiques.

### **Développement économique durable**

Le développement économique durable est essentiel pour l'avenir de la région de l'Arctique et nécessite une collaboration étroite entre les représentants du gouvernement, des universités et des entreprises.

Nous souhaitons insister sur le rôle important que jouent les institutions financières dans le cadre du développement de l'Arctique en tant qu'instrument clé du développement durable de la région, y compris en ce qui concerne l'amélioration des conditions socioéconomiques, la modernisation des industries et le développement des infrastructures au-delà des frontières tout en respectant les limites de l'écosystème arctique.

Il faut reconnaître l'importance de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables dans les communautés arctiques éloignées et favoriser les initiatives portant sur les solutions énergétiques novatrices et le développement des capacités dans l'Arctique visant la prévention des changements climatiques, en tenant compte des besoins d'une société qui s'en remet de plus en plus à l'électricité.

Il convient de reconnaître la nécessité d'appuyer les petites et moyennes entreprises dans l'Arctique et d'élaborer des projets de grande envergure de manière responsable et durable afin d'en assurer la progression globale, d'accroître le niveau d'emploi et d'améliorer les conditions de vie des habitants de l'Arctique.

Nous exhortons les gouvernements de la région de l'Arctique à :

Accroître l'accès à l'infrastructure numérique dans l'Arctique afin de promouvoir l'esprit d'entreprise, l'innovation et la diversification du développement économique dans l'Arctique.

Renforcer la collaboration avec le Conseil économique de l'Arctique et veiller à la mise en œuvre du protocole d'investissement en Arctique.

### **La population de l'Arctique**

L'urbanisation fait de l'Arctique un milieu de vie plus intéressant pour les jeunes puisqu'elle permet d'offrir de meilleurs services et des occasions d'études et de loisirs plus intéressantes. Toutefois, la pandémie de COVID 19 a eu des répercussions difficiles, causant des pertes d'emplois et des inquiétudes en matière de santé. Elle a mis en lumière le manque flagrant de ressources et d'infrastructures médicales dans l'Arctique par rapport aux régions situées plus au sud.

#### Nous exhortons les gouvernements de la région de l'Arctique à :

Renforcer de façon significative la collaboration dans le domaine de la santé publique afin de favoriser le partage de connaissances, d'accroître la sensibilisation et de traiter de façon plus adéquate les questions de santé qui touchent les peuples circumpolaires.

Intégrer davantage les points de vue des jeunes lors des événements organisés pour les communautés de l'Arctique.

Favoriser la coopération des jeunes d'un pays à l'autre et s'assurer de la participation non négligeable des jeunes de l'Arctique aux activités de la Conférence des parlementaires de la région arctique.

Augmenter le financement de « North2North » et d'autres programmes de mobilité visant principalement les jeunes qui vivent dans la région arctique.

Organiser toutes les activités qui se déroulent dans la région de l'Arctique de façon à respecter les droits des peuples autochtones.

Faciliter les échanges entre les habitants de la région en simplifiant le régime des visas et en garantissant la liberté de circulation des ressortissants des États arctiques.

Renforcer la collaboration et le dialogue sur les questions de sécurité afin de relever les défis régionaux et mondiaux et de s'attaquer aux principaux risques et menaces actuels, y compris la pandémie de COVID-19.

Souligner la nécessité de maintenir la paix, la stabilité et de faibles tensions dans la région de l'Arctique; reconnaître le besoin de renforcer la coopération et le dialogue entre les États arctiques dans le domaine de la sécurité, afin de relever les défis mondiaux et régionaux, tout en tenant compte des principaux risques et des menaces de l'heure.